MAGAZINE MUNICIPAL

Commune de CIREY-SUR-VEZOUZE

N°15— Février 2019

SERVICES ET PERMANENCES

MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
10h-12h et 15h-17h

Jeudi : 8h30-12h et 15h-17h

Fermeture au public :
mercredi et vendredi après-midi

Tél. : 03.83.42.50.27

Email : mairie-de-cirey-sur-vezouze@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiedecireysurvezouze.fr

URGENCES MUNICIPALES :

06.32.53.59.95

(en dehors des horaires d'ouverture de mairie)

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Les mardis et mercredis de 16h à 18h
Les samedis de 9h30 à 11h30

Fermée en août

Tél. 03.83.42.59.82

Email : biblio-cirey@orange.fr

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale reçoit sur rendez-vous dans le local du Conseil Départemental place Chevandier

Contacter Centre Médico-Social de Blâmont au **03.83.42.42.80**

CARSAT

Une assistante sociale, de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail, reçoit sur rendez-vous dans les locaux de la Mairie

Contact : **03.83.21.64.17**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VEZOUZE EN PIÉMONT ET MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

10 Place Chevandier - 54480 CIREY-SUR-VEZOUZE

03.83.71.45.76 - accueil@ccvp.fr

Lundi : 13h30-17h30
mardi : 8h-12h et 13h30-17h30 .
jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
vendredi : 9h-12h

En dehors de ces horaires, accueil possible sur les sites de **Blâmont et Badonviller**.

Pour prendre RDV auprès de la MSAP (conseillé) : 03.83.71.45.81

MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT

Retrouvez les offres locatives et les informations à destination du public pour faciliter la connaissance et l'accès au logement pour tous sur le site :

www.mmhabitat.fr

CONCILATRICE DE JUSTICE

Madame Josette THOMAS-STIBLING a été nommée conciliatrice de Justice pour le canton de Cirey sur Vezouze par Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Nancy.

Si vous rencontrez un problème, avant de saisir la justice pour engager une procédure judiciaire, vous pouvez vous adresser à la conciliatrice de Justice.

Pour obtenir un rendez-vous, contacter le secrétariat de mairie au **03.83.42.50.27**

Permanence le 2ème jeudi et le 4ème jeudi de chaque mois

Le Mot du Maire

Chers habitants,

La période des vœux est celle du partage et de la solidarité.
C'est aussi le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses d'une année.
2018 aura été une année riche en événements et en réalisations.

Vous trouverez dans ce bulletin la vie de notre cité avec ses temps forts, un zoom sur la vie des associations.

Les travaux de rénovation du Marché Couvert et de l'école Maternelle sont terminés. La mise aux normes de l'assainissement avance rapidement que ce soit pour la station de traitement ou pour les réseaux.

Vous y trouverez aussi les projets d'investissement 2019.
Je vous invite aussi à découvrir notre nouveau site internet. Il se veut convivial et interactif : www.mairiedecireysurvezouze.fr

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre commune. Ils y trouveront calme, confort et sérénité en s'y investissant en fonction de leur disponibilité.
Bienvenue aux nouveaux nés de l'année et félicitations aux parents.

La période de fin d'année est un moment où l'on se retrouve en famille ou entre amis pour les fêtes de Noël ou du jour de l'An.
Des moments importants pour resserrer les liens, pour se ressourcer et avancer plus sereinement dans la vie. Mais je pense aussi à celles et ceux qui n'ont pas cette chance et passeront les fêtes seuls, soit à cause de la maladie, de l'isolement ou pour toute autre raison.

A chacune et à chacun d'entre vous, je souhaite une belle année 2019, qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé, prospérité et réussite dans tous vos projets.

René Acrement

Sommaire

PERMANENCES p. 2
EDITO p. 3
PERSONNEL p. 4
ACTUALITÉ p. 5
TRAVAUX p. 6 - 7
ASSAINISSEMENT p. 8
FINANCES p. 9 - 13
PERISCOLAIRE p. 14
MÉDIATHÈQUE p. 15 - 18
SALON DES ARTISTES p. 19
INFORMATIONS MUNICIPALITÉ p. 20 - 21
PROJET p. 22
VIE LOCALE p. 23 - 26
VIE ASSOCIATIVE p. 27 - 44
RAPPEL CIVILITÉS p. 45
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES p. 46
ÉTAT CIVIL p. 47
AGENDA 2019 p. 48

Février 2019
Impression : imprimerie Saint-Jacques
Directeur de publication : René Acrement
Rédaction et coordination : Brigitte Paulus, Christel Tisserant, Arlette Gehweiler
Photos : Brigitte Paulus, Pierre-Aimé Mathieu,
Isabelle et Pascal Acrement, L'Est Républicain

REMISE DE MEDAILLE DU TRAVAIL

Monsieur le Maire a remis la médaille du travail "échelon vermeil", puis a retracé le parcours professionnel de **Brigitte PAULUS** qui, pendant 32 ans, a travaillé avec 4 maires (VAL-ET-CHÂTILLON, SAINT-SAUVEUR, LAFRIMBOLLE, CIREY-SUR-VEZOUZE) et 2 présidents de communauté de communes (COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE VEZOUZE).
Durant ces années, le métier a énormément évolué où l'on est passé de l'enregistrement papier vers une dématérialisation totale.

Embauchée le 01/09/1986 à la commune de VAL-ET-CHATILLON, elle a obtenu le concours de secrétaire de mairie en 1988 et a travaillé pendant 20 ans à la commune de VAL-ET-CHÂTILLON avec Monsieur Alain GERARD.
Elle a participé aux nombreux projets initiés par le Maire (démolition, réhabilitation de bâtiments, aménagement paysager, réfection de la salle des fêtes et des écoles).

En 2004, elle réussi le concours d'attachée territoriale.

En 2006, elle a occupé le poste de responsable administrative et financière à la communauté de communes jusqu'en 2009, poste dans lequel elle a participé au projet de la Maison de santé.

Depuis le 1er décembre 2009, elle occupe le poste de secrétaire générale dans notre commune et participe aux projets tels que les travaux de voirie, les travaux de réhabilitation de bâtiments et les travaux d'assainissement.
Elle applique la politique des élus sur les différentes actions communales.

RECENSEMENT DE LA POPULATION
DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.
En 2019, la commune de CIREY-SUR-VEZOUZE est recensée. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les 5 ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la Mairie et par l'Insee.
Et cette année, vous êtes concernés.
Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2019. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.
Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Cette année vous pouvez effectuer cette démarche par internet (voir procédure dans l'encadré ci-dessous), sinon vous avez le choix de répondre sur les questionnaires papiers remis par l'agent recenseur. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc...).
Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la Direction Régionale de l'Insee, **au plus tard le 15 février 2019.**

LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PRATIQUE !!!

>> **PLUS RAPIDE :** pas de nouveau rendez-vous avec votre agent recenseur pour le retour des documents.
>> **PLUS SIMPLE :** vous êtes guidés tout au long du remplissage et **le questionnaire s'adapte à vos réponses.**

L'agent recenseur vous remettra une feuille avec vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur **www.le-rencesement-et-moi.fr**

Les agents recenseurs sont :

- Patrice MAUCOURT
- Nicole POIRSON
- Antoine KANGER
- Françoise ANTOINE

Merci pour l'accueil que vous réserverez aux agents recenseurs et pour votre participation.

SALLE DES FÊTES

Les travaux du rez-de-chaussée de la salle des fêtes ont été achevés en octobre 2018 et l'espace est opérationnel pour accueillir les manifestations communales et pour la mise en location aux associations et aux habitants.

REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG

Dans le cadre de la sauvegarde de l'activité commerciale et de la redynamisation du centre bourg, la commune a fait l'acquisition de deux immeubles comportant des commerces.

Afin de respecter la réglementation sur l'accessibilité par des personnes à mobilité réduite, des travaux seront entrepris pour la mise aux normes et pour la réhabilitation de 2 logements.

TRAVAUX À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les travaux à l'école maternelle sont terminés depuis fin octobre.

Huit entreprises (démolition, couverture zinguerie, isolation extérieure, menuiseries extérieures, plâtrerie, carrelage, ventilation) ont œuvré pour le remplacement des fenêtres et portes, ainsi que pour l'amélioration de l'isolation thermique et phonique de l'école maternelle afin de maîtriser les dépenses énergétiques du bâtiment et d'assurer un confort et une qualité de vie aux enfants et aux enseignants.

Montant des travaux :

259 706 €

RENTRÉE SCOLAIRE 2018

École maternelle

3 classes
Directrice : Laurence RIEHL

Téléphone : 03.83.42.52.72

Les horaires des écoles primaire et maternelle sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30-11h30 et 13h30-16h30

École élémentaire :

8 classes
Directrice : Lydia WAHL

Tél. : 03.83.42.51.44

ASSAINISSEMENT

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Comme vous avez pu le constater, depuis plusieurs mois les travaux d'assainissement réseaux avancent rapidement. La phase ferme va se terminer dans quelques semaines et nous serons amenés à nous positionner pour la réalisation des tranches optionnelles très rapidement en fonction de nos possibilités financières sachant que l'agence de l'eau nous subventionnerait à hauteur de 50% .

Le dossier devrait passer en commission fin avril.

STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration est bien avancée, nous sommes à 80% de réalisation. Les travaux seront terminés en juin de cette année.

Rappel des coûts :

Tranche ferme : **4 121 710 €** dont
2 744 710 € pour les **réseaux**
et 1 377 000 € pour la **station**

Tranche optionnelle estimée à **555 202 €**

LES CHIFFRES 2018 - BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT — DÉPENSES 2018

Charges de personnel	408 082 €
Charges à caractère général	293 611 €
Autres charges de gestion courante	226 575 €
Atténuation de produits	121 000 €
Virement section d'investissement	69 948 €
Charges financières	16 000 €

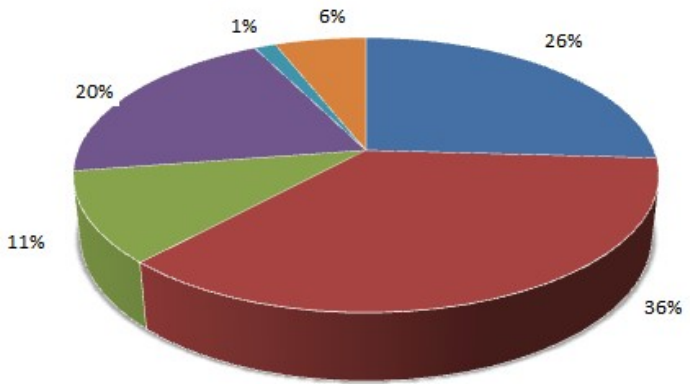

FONCTIONNEMENT—RECETTES 2018

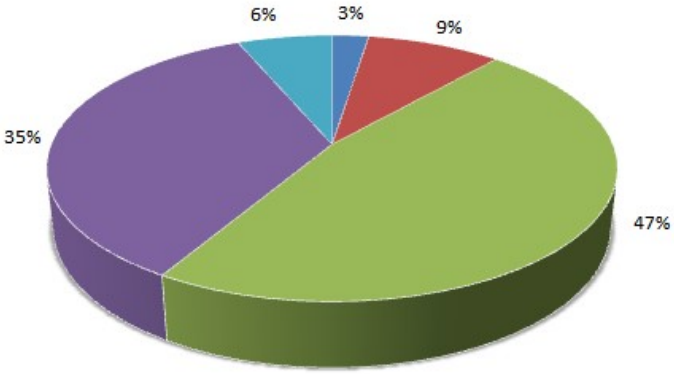

Impôts et taxes	435 200 €
Dotations, subventions, participations	324 750 €
Résultat reporté	209 719 €
Produits des services	83 686 €
Autres produits de gestion courante	59 000 €
Atténuation de charges	22 861 €

INVESTISSEMENT — DÉPENSES 2018

Immobilisations en cours	538 754 €
Immobilisations corporelles	91 147 €
Emprunts et dettes assimilées	56 750 €
Immobilisations incorporelles	7 499 €

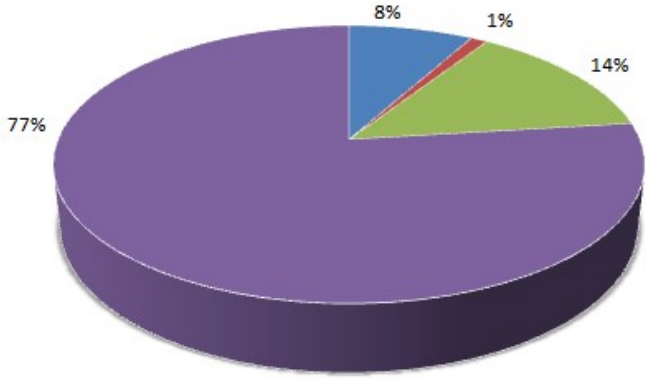

INVESTISSEMENT — RECETTES 2018

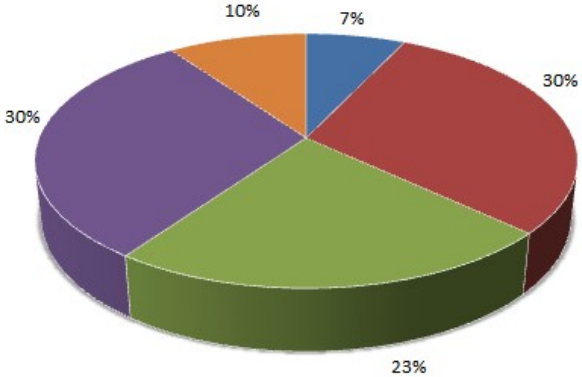

Emprunts et dettes assimilées	212 690 €
Immobilisations corporelles	209 178 €
Subventions d'investissement	160 043 €
Virement du fonctionnement	68 886 €
Excédent d'investissement reporté	49 353 €

LES CHIFFRES 2018 - SERVICE DES EAUX

FONCTIONNEMENT — DÉPENSES 2018

Charges à caractère général	148 105 €
Op. d'ordre transfert entre sections	49 336 €
Atténuation de produits	24 000 €
Charges financières	10 700 €
Déficit reporté	5 547 €
Autres charges de gestion courante	2 200 €

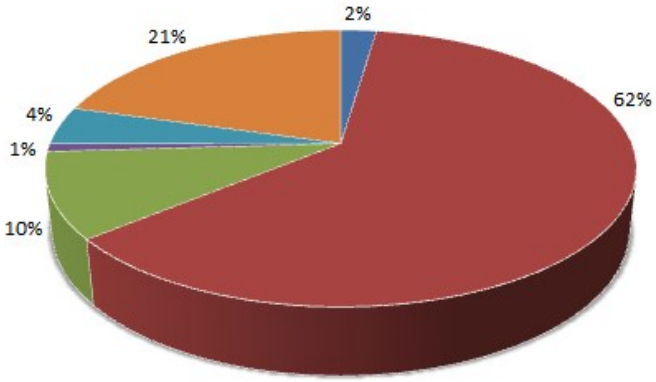

FONCTIONNEMENT—RECETTES 2018

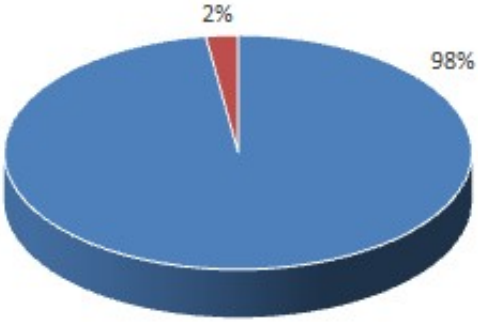

Vente de produits	234 590 €
Op. d'ordre transfert entre sections	5 300€

INVESTISSEMENT — DÉPENSES 2018

Immobilisations en cours	94 397 €
Emprunts et dettes assimilées	17 000 €
Immobilisations corporelles	14 327 €
Op. d'ordre transfert entre sections	5 300 €

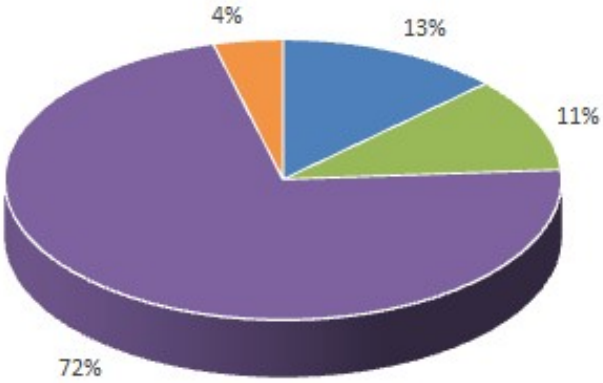

INVESTISSEMENT — RECETTES 2018

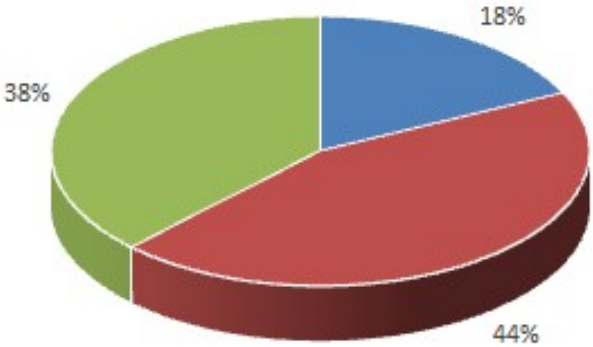

Subventions d'investissement	58 262 €
Op. d'ordre transfert entre sections	49 336 €
Excédent d'investissement reporté	23 425 €

LES CHIFFRES 2018 - SERVICE ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT — DÉPENSES 2018

Charges de personnel	37 000 €
Charges à caractère général	25 200 €
Op. d'ordre transfert entre sections	22 199 €
Atténuation de produits	15 000 €
Charges financières	6 500 €
Autres charges de gestion courante	2 000 €

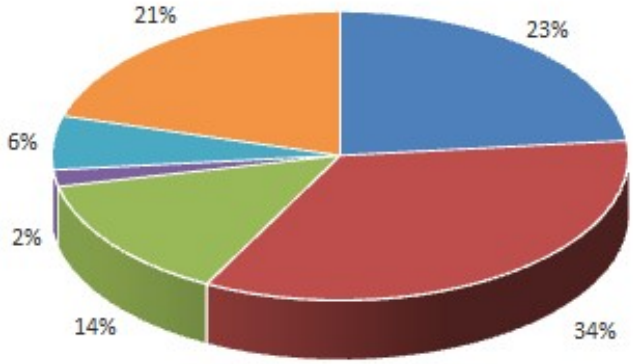

FONCTIONNEMENT—RECETTES 2018

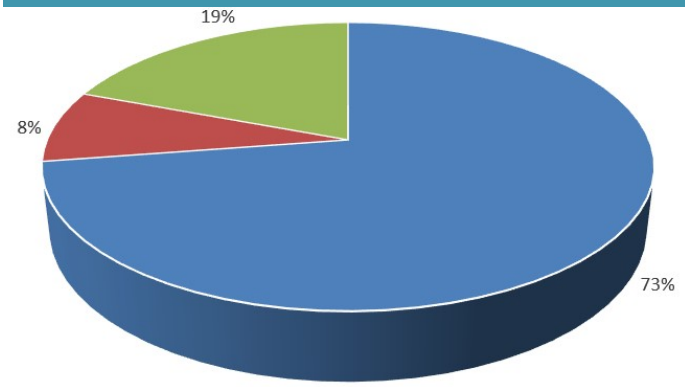

Vente de produits	110 695 €
Résultat reporté	112 479€
Op. d'ordre transfert entre sections	12 479€

INVESTISSEMENT — DÉPENSES 2018

Immobilisations en cours	2 440 408€
Dépenses à répartir	533 607 €
Immobilisations corporelles	23 294 €
Opérations patrimoniales	12 479 €
Emprunts et dettes assimilées	8 500 €

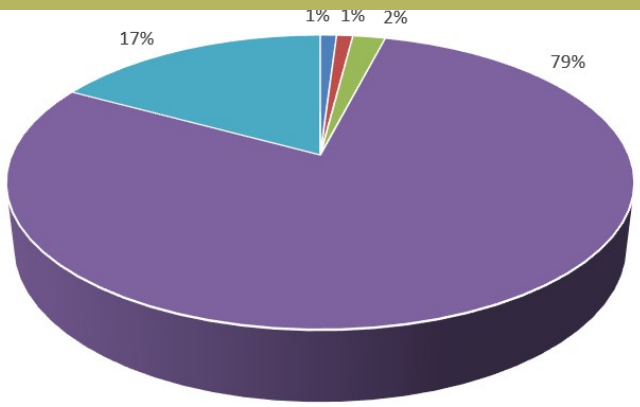

INVESTISSEMENT — RECETTES 2018

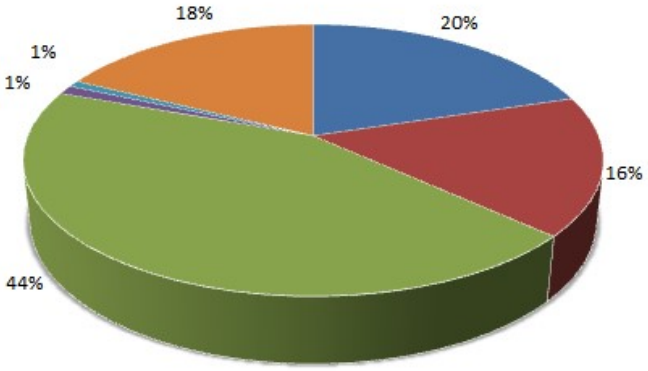

Emprunts	1 322 602 €
Excédent d'investissement reporté	609 982 €
Recettes à répartir	532 188 €
Subventions d'investissement	499 251 €
Dotations	32 066 €
Opérations patrimoniales	22 199 €

LES CHIFFRES 2018 - CAISSE DES ÉCOLES

FONCTIONNEMENT — DÉPENSES 2018

Charges à caractère général	163 110 €
Charges de personnel	129 505€

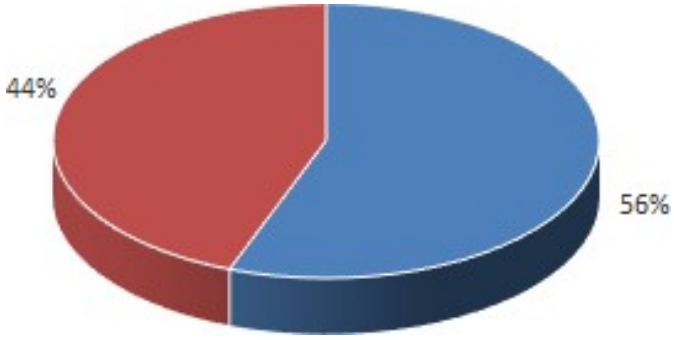

FONCTIONNEMENT—RECETTES 2018

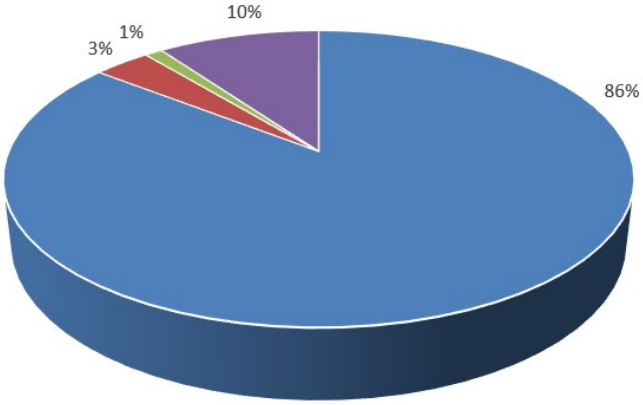

Produits des services	252 210 €
Résultat reporté	27 005 €
Atténuation de charges	10 200 €
Dotations, subventions, participations	3 200 €

LES CHIFFRES 2018 - BUDGET FORÊT

FONCTIONNEMENT — DÉPENSES 2018

Charges à caractère général	93 500 €
Autres charges courantes	35 464 €
Charges de personnel	23 294 €

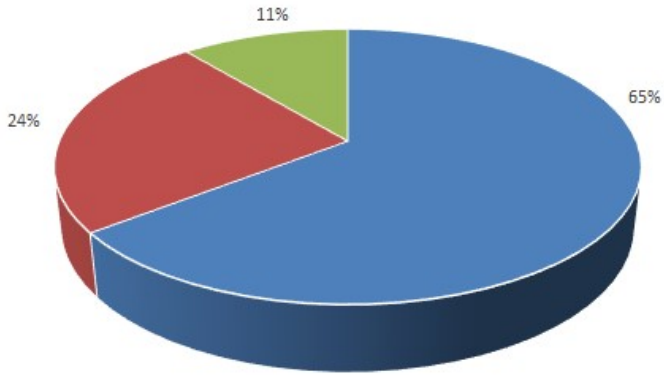

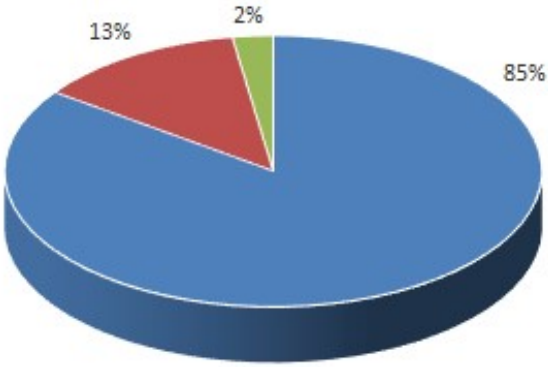

FONCTIONNEMENT —RECETTES 2018

Coupes de bois	83 405 €
Location droits de chasse	12 448 €
Résultat reporté	2400 €

LES CHIFFRES 2018 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FONCTIONNEMENT — DÉPENSES 2018

Charges à caractère général	15 000 €
Autres charges de gestion courante	1 600 €
Charges de personnel	250 €

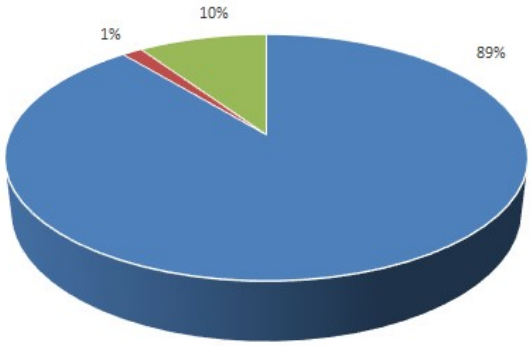

FONCTIONNEMENT—RECETTES 2018

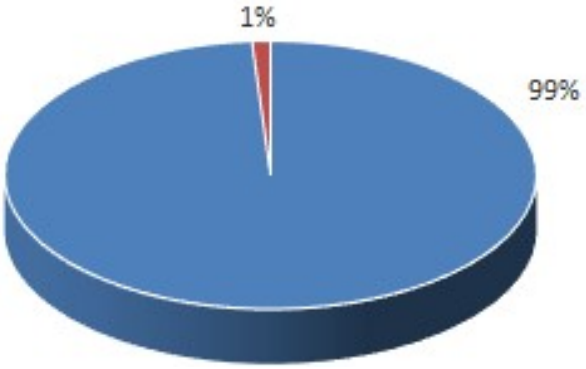

Produits et dotations	16 661 €
Résultat reporté	188 €

TAUX DE LA FISCALITÉ - ANNÉE 2018

Taxe d'habitation :	13,98 %
Taxe sur le foncier bâti :	7,33 %
Taxe sur le foncier non bâti :	16,78 %
Cotisation foncière des entreprises :	17,26 %

ACCUEIL PERISCOLAIRE

NOUVELLE TARIFICATION

Suite au transfert de la compétence de l'accueil périscolaire depuis le 1er janvier 2018, la commune accueille les enfants à la salle Coulon.
Depuis la rentrée de septembre, la livraison des repas de midi est assurée par le traiteur Mirabelle et Tarentelle en liaison chaude.
Désormais, les élèves mangent sur place à l'école primaire. Cette nouvelle organisation est plus sécurisante pour les enfants. Cela évite les déplacements vers le collège et les risques potentiels d'accident.

Le Conseil municipal a adopté les tarifs suivants pour le service de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2018-2019 :

TARIFS / QUOTIENT FAMILIAL	Tarif à la demi-heure	Prix du repas de midi
Quotient familial < à 900 €	1 €	4,10 €
Quotient familial > à 900 €	1,10 €	4,10 €

MERCREDIS LOISIRS

TARIFS / QUOTIENT FAMILIAL	Service de garderie de 7h à 9h et de 17h à 18h30 Tarif à la demi-heure	Journée 9h à 17h (repas compris)
Quotient familial < à 900 €	1 €	12 €
Quotient familial > à 900 €	1,10 €	13€

L'accueil périscolaire propose chaque semaine des **mercredis loisirs** (sauf pendant les vacances)

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Service d'Accueil Périscolaire
Commune de Cirey-sur-Vezouze
Salle Coulon - Rue des écoles
54480 CIREY-SUR-VEZOUZE
☎ 03.83.71.17.82

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi,
jeudi et vendredi

- 7h à 8h30
- 11h30 à 13h30
- 16h30 à 18h30

MEDIATHEQUE

UNE ANNÉE EN IMAGES

Votre médiathèque, animée par Pierre Aimé MATHIEU vous a offert tout au long de 2018 un programme riche en évènements variés afin de plaire à toutes les tranches d'âge.
Nous vous rappelons ci-dessous toutes les manifestations auxquelles vous avez ou auriez pu participer

EVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

20 mars au 20 avril
Exposition Trois regards
à la Galerie du Collège

14 et 15 avril
Salon du Bien-être
exposants du Grand Est, ateliers, démonstrations, conférences...

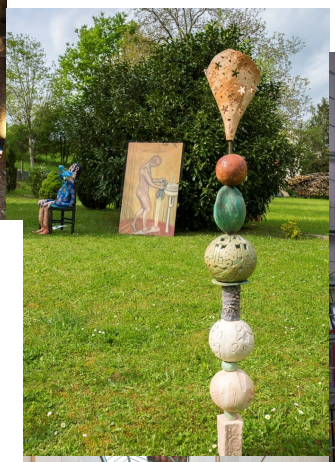

28 et 29 avril
Parcours d'artistes en campagne
Ateliers d'artistes, animations, expositions, sur 7 lieux (jardins, cave, Médiathèque, grange, galerie, Maison du peintre, Musée du textile), circuit (Cirey, Val et Châtillon,Harbouey, Blâmont et Repaix)

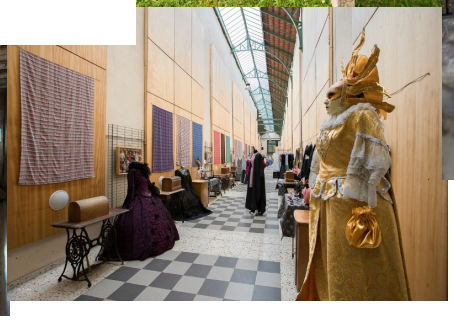

UNE ANNÉE EN IMAGES

6 au 9 juin

LIBRIS, Semaine Littéraire de Vezouze en Piémont
expositions, balade contée, lecture nocturne, rencontres-dédicaces, spectacle et animation

1er et 2 septembre

Salon des artistes
40 artistes du grand-Est , ateliers et démonstrations

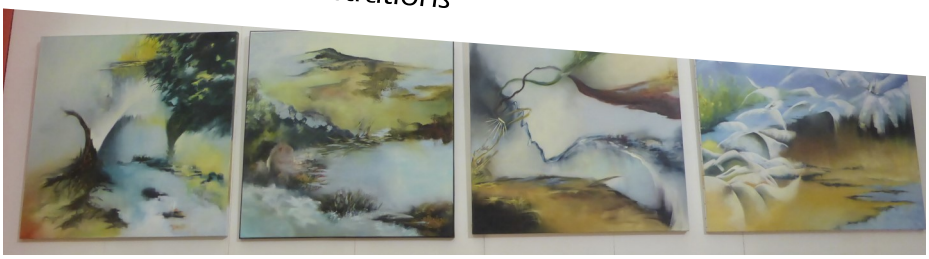

28/11
05/12

Ateliers création décos
pour enfants et adultes

22 décembre

Apéro-Lecture
À la médiathèque municipale

MEDIATHEQUE

EVÉNEMENTS ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION

3 mars
Spectacle d'improvisation Théâtrale
soirée organisée par l'APE de Cirey-sur-Vezouze.

14 mars
Animation d'ateliers parents/enfants dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale en lien avec la Maison de Services Au Public de la communauté de communes.

29 septembre
La Méridienne s'invite près de chez vous, présentation de la saison + calendrier 2019 de Loisirs et Culture, soirée organisée par la Méridienne

13 et 14 octobre
Fêtes des vergers, ateliers, conférences, expositions, organisée par la Commune de Cirey / Stand et décor proposés par Loisirs & Culture et les Gîtes des arts

9 décembre
Marché de Noël, (Animation, chants, concert, exposants, arrivée de St Nicolas) organisé par le Comité des fêtes / Stand et décor proposés par Loisirs & Culture et les Gîtes des arts.

EN PRATIQUE

Nos horaires d'ouverture :

Mardi et Mercredi :
de 16 h à 18 h
Samedi :
de 9h30 à 11 h 30

Nous vous rappelons que vous pouvez adhérer à notre médiathèque pour une cotisation de 5 euros par an (gratuit pour les enfants) et emprunter des livres, CD et DVD ou tout simplement venir passer un moment de convivialité dans les locaux de la Médiathèque.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, sachez que vous êtes les bienvenu(e)s

❍ Remerciements aux Gîtes des arts, à toutes et tous les bénévoles liés de près ou de loin par le développement de notre association. Nicole et Henri qui aident Pierre-Aimé MATHIEU à la mise en place des différentes manifestations et salons tout au long de l'année, à la décoration de notre médiathèque, et à tous les bénévoles chargé(e)s de l'accueil lors de nos permanences.

Christiane ACREMENT Présidente,
Cathi MANSUY Vice-Présidente,
Nicole POIRSON Trésorière,

Calendrier

Association Loisirs et Culture

Événements 2019

Couleur et Printemps !

Du 13 Mars au 27 Mars
Médiathèque
Exposition des réalisations des enfants du périscolaire

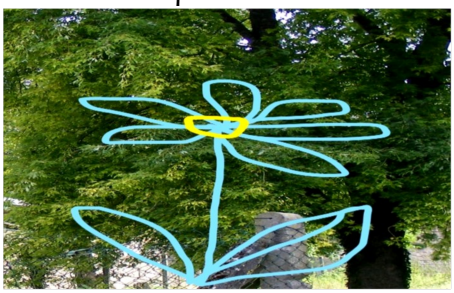

"Libris"

13 Avril / 15 h - 17 h
RDV devant la mairie
Visite guidée sur les traces des richesses & du Patrimoine de Cirey au 19ème et 20ème siècles

Du 16 avril au 30 avril
Médiathèque de Cirey
Exposition de photos.

Salon du Bien-Être

5ème édition

27 et 28 Avril
Salle des fêtes de Cirey
Exposants du Grand Est. Conférences, ateliers, démonstrations, et animations durant le week-end.
Organisé en lien avec la Commune

Palette de saison

Du 3 Mai au 31 Mai
Médiathèque
Exposition des œuvres des Mesdames Pierrard et Nimsgern, primées lors du Salon des Artistes 2018.

"Libris"

"Au pays des lutins"
5 juin — 10 h à 12 h
Parc du FAS de Cirey
Balade contée : à travers 3 contes, venez découvrir l'univers intimiste des lutins...

Portraits

Du 14 Juin au 23 juin
Salle du Marché couvert
Exposition des œuvres de Junier, Martial Muller, Thomas Valentin et Marcelline Vincent, Prix de la Ville de Cirey

"Libris"

"Les Sardinades "
5 Juillet -17 h
Aire de détente des Pins
Apéro-lecture : plusieurs livres se succèdent dans une ambiance aux couleurs de l'été avant les vacances
À partager en famille.

Salon des Artistes

9ème édition

7 et 8 Septembre
Salle des fêtes
Grande exposition avec les artistes du Grand-Est. Invité d'honneur le photographe Michel Domowitz
Organisé en partenariat avec la Commune le Gîte des arts.

Fête des vergers

12 et 13 Octobre,
Vergers du territoire et salle des fêtes de Cirey.
Ateliers, pressoir, conférences exposition et animation
Organisé en lien avec l'association les Croqueurs de pomme et la Commune

Marché de Noël

8 Décembre
Salle des Fêtes et les chalets -
Nombreux exposants concerts & animations, spectacles de rue et arrivée de Saint-Nicolas pour les enfants.
Organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Commune et le Gîte des arts

« Libris »

"Vin chaud"
18 Décembre -17 h
Médiathèque
Apéro-lecture : autour d'un vin chaud et avant le remise des cadeaux, venez découvrir des auteurs dans une ambiance très conviviale.

SALON DES ARTISTES

40 ARTISTES DU GRAND EST RÉUNIS

Lors du Salon des Artistes les 1er et 2 septembre dernier, la Municipalité de Cirey a attribué le Prix de la Ville de Cirey, le Prix de l'Association Loisirs et Culture et le Prix du Gîte des Arts.

Les artistes primés se sont vus récompensés par une exposition en 2019 à la Salle des Fêtes, à la Médiathèque et au Gîte des Arts à Harbouey.

Prix de la Ville de Cirey : exposition du 14 juin au 23 juin, Salle des Fêtes

Martine JUNIER

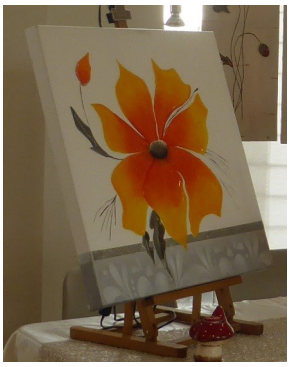

Marcelline VINCENT

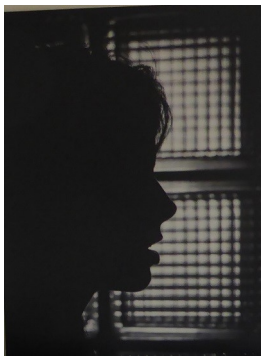

Martial MULLER

Thomas VALENTIN

Prix de l'Association Loisirs et Culture :
exposition du 3 au 31 mai
À la Médiathèque

Monique PIERRARD

Corinne NIMSGERN

Prix du Gîte des Arts :
Exposition du 14 au 26 mai
au gîte à Harbouey

Nelly JOB

NOUVEAU SITE INTERNET

La refonte du site internet s'est imposée afin d'améliorer le design des différentes interfaces, et d'anticiper les évolutions futures d'internet

À travers le site, vous retrouverez les actualités communales, notre programme d'activités 2018, ainsi que le calendrier 2019 des manifestations des associations.

Vpus pourrez accéder à tous les documents administratifs, à toutes les informations concernant l'urbanisme, et aux sites de nos différents partenaires (Le gîte des arts, La Méridienne, Sortir, le Club Vosgien, Cinésar,...)

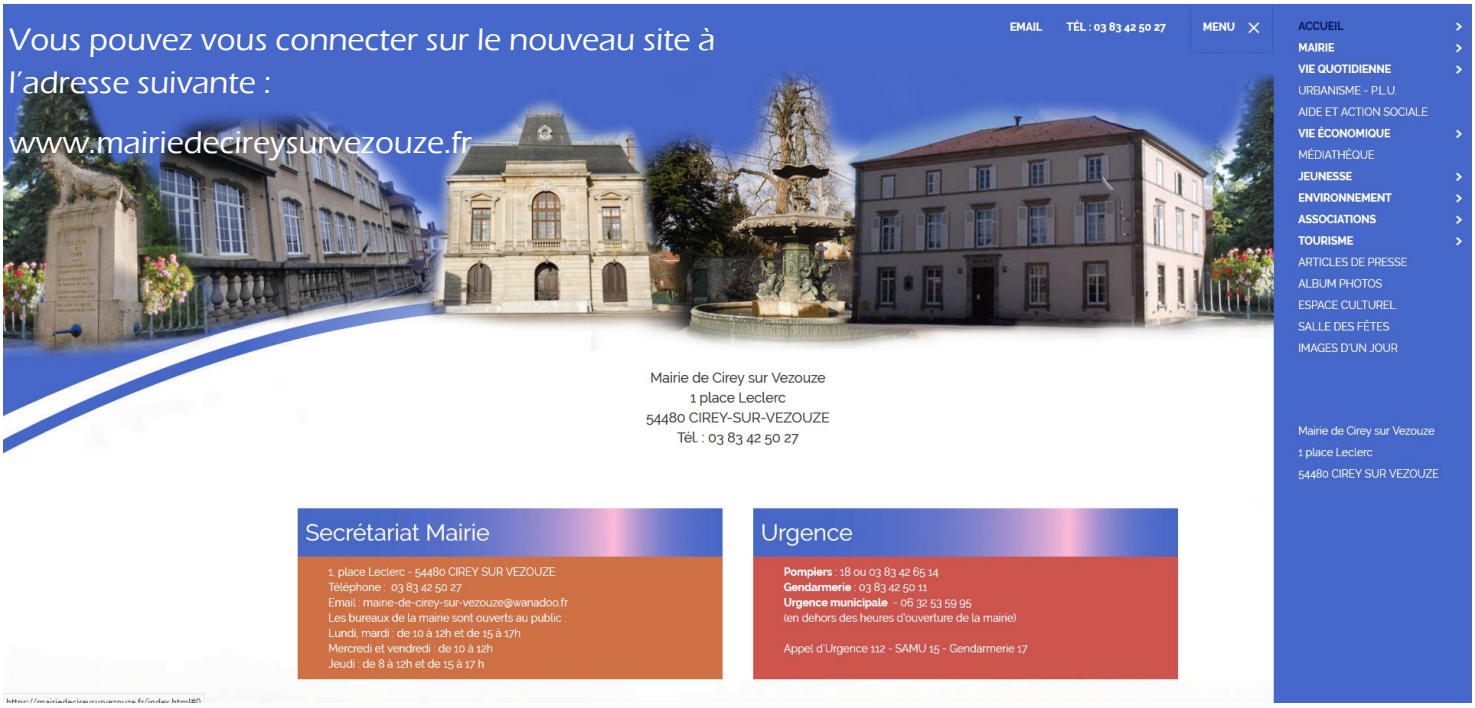

RISQUES ET DANGERS D'INTERNET – LES SOLUTIONS

Le 6 décembre dernier, la Municipalité avec la participation de Gendarmerie Nationale a organisé une réunion-débat sur les Risques et Dangers d'Internet, animée par Jean-Claude Bazin.

Si vous souhaitez retrouver quelques uns des conseils prodigués, rendez-vous sur les pages suivantes :

- Gendarmerie nationale :
  https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information :
  https://www.ssi.gouv.fr
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation, et de la Répression des Fraudes :
  https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques

PROTOCOLE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes le jeudi 03 mai 2018 en présence du Chef d'escadron BRASSEUR, commandant en second dela Compagnie de Gendarmerie de Lunéville, des adjudants GANGLOFF et MORIN et animée par le Major BECHAMP, référent sûreté en prévention technique sur le département de Meurthe-et-Moselle.

Cette réunion avait pour objet d'expliquer le fonctionnement du protocole de participation citoyenne dont le but est d'associer les habitants d'un ensemble résidentiel à la protection de leur environnement grâce à la remontée d'informations.

Il a été fait état de constats inquiétants :

- les délinquants se détournent des commerces et des entreprises pour se tourner vers les habitations.
- ils interviennent plutôt en journée et sont intéressés par l'argent et les bijoux

Le dispositif de participation citoyenne associe les élus, les gendarmes locaux et les citoyens et conforte la surveillance en plus des patrouilles des gendarmes.

Le dispositif a pour but :

- d'accroitre la réactivité des force de sécurité contre la délinquance afin d'améliorer l'efficacité de la prévention de proximité
- De rassurer la population et de retrouver confiance et tranquillité
- De renforcer les contacts et les échanges
- De générer de la solidarité de voisinage et de retisser des liens de confiance

Les étapes aboutissant à la mise en œuvre sont l'analyse et d'identification des lieux propices à la démarche, puis la mise en place d'opérations de communication afin de sensibiliser les citoyens.
L'aboutissement du dispositif est la remontée fiable et rapide des informations par les référents et l'établissement d'un lien régulier entre les participants.

La mise en place de cette action de participation citoyenne nécessite l'engagement de 2 référents par quartier. Chaque référent citoyen aura des précisions sur ses missions telles que les postures de vigilance sans prise de risque et le respect des libertés individuelles.

Le dispositif de participation citoyenne est signé pour 2 ans, par le Préfet, le Maire de la commune, le Chef d'escadron PASQUIER-BERNACHOT et le Procureur de la République.

Vous avez envie de vous engager ?

>> Faites-vous connaitre au plus vite auprès du secrétariat de la mairie.

RESIDENCE « AGES ET VIE »

Dans le cadre du déploiement des résidences « Ages et vie » sur le département de Meurthe-et-Moselle, la commune de CIREY-SUR-VEZOUZE a été retenue avec 5 autres communes pour faire partie des premières constructions. La réalisation se fera sur les 2 ans à venir.

Le groupe « Age et Vie » développe un modèle inédit d'habitat pour personnes âgées dont le concept consiste en une colocation de 8 personnes dans une maison où viennent travailler 3 auxiliaires de vie à temps plein, dont l'une habite sur place.

C'est un hébergement à taille humaine pour des personnes en perte d'autonomie qui ne veulent ou ne peuvent plus rester chez elles, mais qui souhaitent continuer à vivre dans leur village. C'est une structure où chacun trouve sa place dans une ambiance familiale. Les menus sont réalisés en concertation avec les colocataires. Les repas sont faits sur place et pris en commun.

A Cirey-sur-Vezouze, la construction sera réalisée sur le terrain situé rue du Vieux Château.

Chaque construction proposera un cadre de vie adapté et sécurisé. Les locataires disposeront de leur propre studio de plein pied (35 m²) avec une entrée indépendante donnant sur une grande pièce à vivre. Chaque maison « Ages et Vie » reste ancrée sur son territoire, ouverte à l'extérieur, accueillante pour la famille et les amis.

Ce concept permet aux résidents de mener la vie la plus normale possible, avec un accompagnement 24h/24 assuré par les auxiliaires de vie.

La réalisation de la construction, puis sa mise en service sera effective fin 2020 début 2021.

REPAS DES AÎNÉS 2018

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 24 juin 2018.

Nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes décorée pour cette occasion sur le thème des bonbons, afin de déguster un savoureux repas concocté par Christian et Jérôme.

Au menu : Salade norvégienne, trou lorrain, suprême de pintade farci aux pleurotes, fromage et salade, délice crémeux citron meringué.

Notre orchestre local Raaoouum Club a animé cette belle journée.

Des colis ont été distribués par quelques conseillers dans la semaine qui a suivi à 160 personnes n'ayant pu assister à ce repas.

Le prochain repas des aînés aura lieu
le dimanche 30 juin 2019

86 aînés ont participé à ce repas.

Parmi eux les doyens :

- Madame Maria SCHIRER 96 ans en décembre
- et Monsieur Henri CLAUDE 87 ans en mai.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre s'est déroulée en présence des élus, des représentants des associations patriotiques et des porte-drapeaux, des enseignants, des enfants de l'école élémentaire et de nombreux habitants.

Les enfants de l'école ont participé au dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts, puis ont entonné la Marseillaise.

L'ensemble des personnes présentes s'est ensuite retrouvé à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié.

FLEURISSEMENT 2018

Comme chaque année, 2018 a été l'occasion de mettre en valeur le centre-ville par le fleurissement.

Les employés communaux en mariant les différentes variétés de fleurs et en harmonisant les couleurs ont mis en valeur le centre bourg.

FËTE DES VERGERS

La 4ème Fête des Vergers a eu lieu à Cirey les 13 et 14 octobre 2018

Cette année 2018 était une année à fruits et ce n'est pas la cinquantaine de volontaires qui a participé à la cueillette de pommes organisée par la commune le samedi 13 octobre qui nous dira le contraire.

En moins de trois heures, ils ont en effet pu ramasser pas moins d'1 tonne 700 de pommes qu'ils sont ensuite allés transformer en un délicieux pur jus de fruit au pressoir artisanal de Petitmont.

Les pommes, issues de vergers non traités, composées d'une bonne vingtaine de variétés différentes, ont permis de tirer près de 1000 litres de jus qui ont ravi les participants à cette journée.

Que les propriétaires des vergers de Cirey-sur-Vezouze qui ont permis cette formidable récolte et l'ensemble des bénévoles et partenaires soient ici remerciés.

Le succès de cette 4e édition a tenu également à la qualité des intervenants du dimanche 14 octobre.

Après un atelier sur la taille des arbres fruitiers animé, en matinée, par Les Jardins de Bel'Aventure et les Croqueurs de Pommes, ce sont plusieurs spécialistes de l'agroforesterie et du jardinage au naturel qui se sont succédés l'après-midi.
Nous avons pu apprendre par exemple ce qu'est le jardinage en permaculture et que l'agroforesterie désigne les pratiques, nouvelles ou historiques, associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ. Ces techniques peuvent apporter une réponse à tous ceux qui souhaitent maximiser les processus agro-écologiques du sol : auxiliaires de cultures, biodiversité, fertilité, adaptation au changement climatique, lutte contre l'érosion, production, bien-être animal...

En parallèle des conférences de Nature et Progrès Grand Est et de Sylva Terra, parents et enfants ont eu la chance de pouvoir bénéficier d'animations nature encadrées par l'association « L'Atelier Vert » et la « Cité des Paysages » du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

La librairie « Le Ventre de la Baleine » de Sarrebourg, fidèle de nos manifestations, nous a fait découvrir les toutes dernières parutions sur le jardinage écologique et les « Croqueurs de Pommes » ont pu répondre aux questions posées sur les arbres fruitiers.

Retrouvez toutes les photos et les liens pour aller plus loin sur le nouveau site internet de la commune : mairiedecireysurvezouze.fr

La Médiathèque de Cirey et l'association "Loisirs et Culture" nous ont permis de bénéficier d'un agréable espace lecture et une magnifique fresque de MM. Pierre Aimé Mathieu et Henri Schaab a enchanté tous les visiteurs.

Cette année encore la participation du FAS de Cirey-sur-Vezouze a été remarquée par la mise en place d'œuvres artistiques dans la commune durant toute la semaine.

La volonté de valoriser les vergers présents sur le territoire, de promouvoir les variétés anciennes, d'aider les habitants à entretenir leurs arbres fruitiers mais aussi d'encourager l'installation de nouvelles plantations se poursuivra encore en 2019 (renseignements au 06.84.45.91.76).

Et en attendant la prochaine cuvée, des bouteilles de ce pur jus de pommes 2018 sont encore disponibles auprès de l'association "Terre de Plumes" au 47, rue Foch à Cirey.

à vos agendas

Rendez-vous est pris pour la 5ème Fête des Vergers, les **12 et 13 octobre 2019 !**

SÉANCE DEDICACE DE CLAUDINE FISCHER

Dimanche 09 décembre, jour du marché de Noël à CIREY-SUR-VEZOUZE, organisé par le Comité des fêtes. Plusieurs temps fort dont :

-la dédicace par Claudine FISCHER du livre "Ma lutte de classes" qui relate son expérience de 40 ans à aider les enfants en grande difficulté scolaire ou en échec.

Elle met en évidence l'échec de nombreuses réformes de l'éducation nationale et relate les témoignages des enfants et des adultes qui sont passés par ses cours.

La remise de prix à 2 élèves méritants par Frédéric SALAT-BAROUX, secrétaire général de l'Elysée sous le mandat de Jacques CHIRAC et époux de Claude CHIRAC.

>> Il est à noter que chaque association est responsable du contenu de l'article paru dans ce bulletin sans correction d'aucune sorte sur le texte transmis par les responsables des différentes associations.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES DE CIREY-SUR-VEZOUZE

Les manifestations de l'année 2018

L'Assemblée Générale annuelle a eu lieu à la Salle des Fêtes le samedi 17 mars 2018.

Les Manifestations traditionnelles :

- Loto de printemps du samedi 17 mars en soirée

- Chasse aux Œufs de Pâques des enfants des écoles primaires et maternelles du samedi 31 mars au sentier botanique

- La Fête de la Musique organisée pour la seconde fois par le Comité des fêtes le Vendredi 22 juin sur la Place Leclerc. Cette soirée a connu un vif succès malgré un temps un peu frais accompagné par D.J. Hugo et Nicolas T. et l'Entente Municipale de Baccarat

- Festivités du vendredi 14 juillet

Animation musicale assurée par Raphaël, Stéphane et Bastien.
Une quarantaine de personnes a participé à nos marches de 5 et 10 km avec Yves et son équipe du Club Vosgien.
Un petit groupe de cyclistes a parcouru un circuit vers la Roche aux Fées sous la houlette d'Antoine.
Un concours de pétanque le matin et l'après midi chapeauté par Frédéric s'est déroulé au boulodrome du stade.
Le CCVTT a organisé sa course contre la montre le matin vers 10 heures et le Critérium à 14 heures. (Photos disponibles sur le site *http://www.ccvtt-badonviller.com)*

- Festivités du vendredi 15 juillet 2018

Pour la deuxième fois LA FRANCE EN COURANT s'est arrêtée à Cirey-sur-Vezouze ; une équipe locale de sportifs a accompagné l'arrivée des premiers coureurs qui venaient de Verdun .
Un bon repas a réconforté tout les participants avant de passer la nuit à la salle des Fêtes et de reprendre la route pour se rendre en Alsace près de Mulhouse

- Brocante et Marché du Terroir du dimanche 2 septembre : Une quarantaine d'exposants et producteurs locaux nous ont proposés leurs produits tels que du miel, des confitures, des légumes, de la viande, des fromages, des glaces, des plats préparés, des savons, de la vannerie, de l'aromathérapie, des bijoux, des jouets, le tout dans une ambiance sympathique et en musique

- Loto d'Automne du dimanche 21 octobre , cette année encore le Panier Halloween a connu un franc succès.

- **Visite de Saint Nicolas du dimanche 9 décembre** en même temps que le marché de Noël.

En partenariat avec la commune, nous avons cette année organisé le marché de Noel, 30 exposants y ont participé, comblant ainsi tous les emplacements que nous offraient le 1er étage de la salle des fêtes, ainsi que le rez de chaussée tout nouvellement rénové, Le concert à l'église, par l'entente musicale de Baccarat, a remporté comme l'an dernier, un franc succès, et on a pu voir quelques larmes couler, Malheureusement, les conditions météo, étaient telles que le Fas a malheureusement du annuler sa représentation qui s'annonçait très jolie, très colorée.

Vint ensuite st Nicolas, accompagné de père fouettard et du boucher. Après avoir visité le marché ,ce fut la distribution de friandises. Chaque enfant scolarisé à Cirey (en maternelle ou élémentaire, a eu droit à un joli sachet de friandises préparé par les petites mains féminines du comité des fêtes, et tous terminèrent autour d'un chocolat chaud et une part de brioche. L'an prochain promis, on demandera à la météo d'être plus clémente.

Et nous n'oublions pas la Compagnie Balles et Arts qui toute la journée a animé notre marché de noël (spectacle offert par la commune).

- **La nuit de la Saint Sylvestre**

Succès renouvelé pour cette quatrième édition.

Merci aux membres du comité des fêtes et aux bénévoles toujours présents et actifs, sans qui toutes ces manifestations ne seraient pas possibles.

Les Manifestations 2019 seront diffusées au fur et à mesure de leur programmation.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour 2019
Le Président Raymond Schmitt
Le Vice-président Maurice Graciani

à vos agendas

La prochaine Assemblée Générale aura lieu **samedi 23 mars à 10h30**, nous recrutons des bénévoles n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

CLUB VOSGIEN

Tous les sentiers, sur le ban de la commune, ont été entretenus par les bénévoles de notre association

Nous avons organisé, le 04 février 2018, la marche hivernale du district II du Club Vosgien.

Elle a rassemblé 170 randonneurs provenant de 15 associations des départements 54, 57 et 67.

Le matin : marche sur Val-et-Châtillon ,pour rejoindre à midi Cirey-sur-Vezouze. Le repas, tiré du sac, a été pris dans la salle des fêtes. L'après-midi une balade a emmené les marcheurs sur nos sentiers en passant par le jardin botanique, la gloriette, la stèle des fusillés, le ru du cerf et retour par l'étang Sarlotte .

Le 14 juillet, 2 marches de 10 et 6 kilomètres ont permis à 45 randonneurs de sillonner nos sentiers, une bonne partie des participants ont pris le repas proposé par le comité des fêtes.

Yves Migos

Le comité et son président, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019 .

LA PÉTANQUE DES LOUPS

5ème saison

Le tournoi du 13 mai a été annulé suite au très mauvais temps.

Pour le tournoi du 12 août, 28 équipes se sont affrontées amicalement sous un soleil radieux

Le 14 juillet a eu lieu un concours amical dans le cadre des festivités du 14 juillet du Comité des Fêtes.

La Pétanque des Loups a organisé son premier loto le dimanche 7 octobre à la Salle des Fêtes.

Nous invitons vivement les personnes intéressées à rejoindre notre association.

Le Président et le conseil d'administration remercient les bénévoles très dévoués à l'association et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

Contact :

Président : Frédéric JACQUET au 06.40.42.48.77

Page Facebook : la pétanque des loups

ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS

Ces activités sont pour les adhérents un moment de détente, de convivialité et d'amitié qui comble un peu la solitude ressentie par chacun d'eux.

Pierre MARCHAL

Section de CIREY-sur-VEZOUZE, TANCONVILLE, VAL-et-CHATILLON

En 2018 la section de de l'Association des Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins de Meurthe-et-Moselle a poursuivi son programme d'animations prévues en début d'année grâce au soutien financier des trois municipalités.

Cela s'est traduit par l'organisation :

- d'un goûter "galette", d'un repas et d'un goûter "bûche de Noël" à Cirey-sur-Vezouze ;
- d'un goûter « loto » à Tanconville
- d'un goûter et d'une journée champêtre à Val-et-Châtillon, aux quels ont participés les maires ainsi que les sections de Baccarat et Lunéville.

Cette journée champêtre — une nouveauté pour la section — propose une palette d'activités : marche, découverte du musée du textile, jeux de société, bavardage. La section de Nancy est heureuse de découvrir les richesses de notre territoire. En 2019 cette journée aura lieu à Tanconville..

Réciproquement la section a aussi participé aux activités proposées par la section de Baccarat : goûter "beignets" et repas, et de Lunéville : goûter "galette", repas, cochon grillé et goûter "loto". Le problème pour notre section est le transport de ses membres pour participer aux activités proposées par les autres sections.

>> Ces activités seront reconduites en 2019 en liaison avec les sections de Baccarat et Lunéville.

VIE ASSOCIATIVE

LES AINÉS RURAUX

Les Méandres de la Vezouze

2018, fut une année bien active pour nos adhérents :

- Galette des rois - Assemblées Générales de notre club, suivie de celle de la fédération départementale 54,
- Journées "Séniors" à Badonviller puis à Cirey auquel notre club a participé au bon déroulement de la journée,
- Deux lotos ont été organisés dont l'un au profit de l'association "rire médecin" pour les enfants hospitalisés à Brabois.,
- Une sortie à Verdun : visite de la fabrication de dragées, et des poupées à Etain.
- Activités intergénérationnelles, en partenariat avec le collège de la Haute-Vezouze, : visite du Parlement Européen (voir photo ci-dessus), et jeux éducatifs avec les élèves après le repas de midi.
- Pique-niques et après-midi récréatifs avec goûter dans la salle polyvalente de Tanconville.

Notre club est ouvert à toute personne qui désire se joindre à nous et reste ouvert à toute sujétion qui permet de favoriser le lien social

Le Président, Guy ROBARDET
Tél : 03.83.42.59.98

CLUB DE L'AMITIÉ

Le bilan 2018 s'avère très bon tant que le plan financier que sur la présence des membres et de nouveaux membres. Ceux-ci se réunissent tous les mardis après midi pour pratiquer les activités constantes telle que belote, tricot, scrabble ; après-midi agrémentés d'une pause goûter très appréciée. Nous remercions les membres qui offrent un goûter pour leur anniversaire.
Madame Angèle BROGGI nous a quittés, nous avons une pensée pour elle.

Nos activités annuelles pour 2018, ont été les suivantes :

- 09/01 Galette des rois
- 21/01 Repas choucroute
- 23/03 Journée pub santé
- 10/04 Sortie au Café de la Fôret à Bertrambois
- 19/06 Barbecue
- 20/11 Installation à Emilie du Châtelet
- 27/11 Journée pub
- 04/12 A.G. Suite à la démission de M.J. Messmer, trésorière et M.T. Campoy, adjointe, la nouvelle trésorière est désormais N.Poirson

Tous nos remerciements aux personnes qui aident au bon fonctionnement de nos activités.
La présidente et son comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019

La présidente, Marie-Thérèse BIETRY

Les activités du club :

VTT Cross-Country en randonnée et en compétition, Vélo route en randonnée et en compétition, Enduro VTT, Trial et VTT descente.

Départ depuis la place du marché à Badonviller

Ecole de VTT labélisé FFC.
Sortie "jeunes" à partir de 6 ans accompagnée par des membres du club.
➤ Samedi de 9h30 à 11h30

Sortie VTT accessible à tous à partir de 14 ans
➤ Dimanche à 9h

Sortie vélo de route
➤ Samedi à 14h

Le club est affilié à 3 fédérations (Unique en Lorraine) : Fédération Française de Cyclisme, Fédération Française de cyclotourisme et l'UFOLEP pour une accessibilité à tous.
Il est ouvert à tous vététistes ou routiers du plus jeune au plus ancien pour une pratique VTT ou cyclo familiale ou en compétition.
Bienvenue aux Vélos à Assistance Electrique.

Rando des Lacs Mercier David VTT, CYCLO et MARCHE le 2 juin 2019

Départ libre de 7 heures à 11 h
depuis l'Espace Mansuy à Badonviller
Parcours **Marche** : 5 et 12 km
VTT : 10, 20, 35 et 45 km
Route : 25, 60, 90 et 120 km
Plus de 2 000 participants en 2018
1 cadeau souvenir à l'arrivée pour tous.

Course La Précisium le 14 juillet 2019 à Cirey-sur-Vezouze:
Contre la Montre le matin : aller-retour du collège à Parux
Critérium au centre-ville l'après-midi

Plus de renseignements :
www.ccvtt-badonviller.com
Facebook : CC VTT Badonviller
ou le Président Pascal Ledoux au 06 95 54 19 23

JUDO-CLUB DE LA VEZOUZE

Les sections du mardi :

- 18h à 19h pour les petits de 3 à 5 ans.
- 19h à 20h : approfondissement de technique (à partir de 8 ans)

Les sections du vendredi :

- 17hà 18h pour les petits de 6 à 9 ans.
- 18h à 19h pour les plus grands.

Le judo club a repris, le vendredi 7 septembre.
Les judokas sont pris en charge pour la cinquième année par Christophe Daas ceinture noire, 4ème dan.

Un changement au sein du bureau a eu lieu le 18 mai 2018, suite à la démission de Béatrice Marabeuf, Audrey Bennerotte a été élue au poste de trésorière.

Meilleurs voeux à toutes et tous pour 2019 !

Le président
M.TRAUTMANN

Pour tous renseignements :
Elodie Ghyllebert
au 06 37 26 28 23

SAVATE BOXE

Le Cirey-sur-Vezouze Savate Boxe Française et Disciplines Associées, entame sa 7ème saison, malgré une baisse de ses effectifs, le club grâce à un noyau de fidèles licenciés maintient son activité.
Nous remercions pour leur soutien sans failles, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal de Cirey, ainsi que Monsieur le Président et les membres du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

En ces temps difficiles, les fêtes de fin d'année n'auront pas la joie et la ferveur des autres années, nos pensées vont à Strasbourg aux victimes et à leurs familles, ainsi que notre reconnaissance envers toutes les personnes qui nous protègent.
Malgré tout la vie doit continuer, c'est pourquoi, nous vous souhaitons un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année en souhaitant que l'année 2019 nous apportent la paix et le bonheur.

Le Président du CVSBF

Daniel Aubry

Cours de savate boxe française :
(découverte, loisirs, compétition).
lundi de 19h à 21h et samedi de 15h à 17h
Tout public— À partir de 11 ans,

Cours de savate forme
(exercices physiques, cardio, remise en forme).
mercredi de 20h à 21h
Public féminin

Vous serez encadrés, dans une ambiance chaleureuse, par des moniteurs diplômés.

Le club est affilié à la Fédération Française de Savate Boxe Française et D.A. et agréé Jeunesse et sport. (Bons CAF loisirs, Chèques vacances, Chèques sport acceptés, convention).

Nous vous invitons à nous rejoindre et ainsi dynamiser et pérenniser notre association.

Le tir à l'arc est pratiqué au sein de l'association Croc Blanc depuis sa création en 2004.
Au fil du temps l'association a partagé cette passion via des bénévoles engagés dont certains ont suivis des formations fédérales d'encadrement.
Cela s'est concrétisé d'abord par les séances proposé lors des NAP les vendredis après-midi. Depuis la rentrée, avec la fin de ce dispositif, une réflexion s'est engagée pour imaginer la continuée à proposer cette pratique aux jeunes de notre territoire.
Avec l'obtention de l'agrément tir à l'arc de l'Education Nationale en 2016, l'association a pu le proposer à l'école primaire de Cirey-sur-Vezouze.

Le projet en chiffres :

Nous avons mis en place **5 séances** de **1h30/2h** par classe. C'est donc un cycle d'initiation de **15 à 20h** qui a été proposé aux **40 élèves** de l'école George MAZERAND. Nous avons accueilli deux classes de 20 élèves environ.
L'association Croc Blanc a pu mettre à disposition du matériel: jeux de **35 arcs** et du matériel de sécurité nécessaire à la pratique de ces groupes dans de bonnes conditions.
Ce projet a reçu le soutient financier de la commune de Cirey-sur-Vezouze et de Val-et-Châtillon.

Un partenariat rassemblant :

- Les enseignants de CM1/CM2, la directrice de l'école primaire. (rédaction de la convention, encadrement des élèves, aménagement du temps d'EPS)
- La commune de Cirey-sur-Vezouze. (mise à disposition de la salle, installation de points de fixation de sécurité)
- Les bénévoles et les volontaires en mission de Service Civique de l'association Croc Blanc. Le matériel de tir à l'arc, les bénévoles intervenants sur l'activité.

Proposer le tir à l'arc gratuitement et à tous lors de séances d'EPS, est dans la lignée de l'adhésion de l'association à une fédération d'éducation populaire telle que l'UFOLEP. Les valeurs défendues y sont **l'engagement, le respect, le partage du sport et l'accessibilité de celui-ci pour tous.**

La pratique du tir à l'arc à l'école donne la possibilité à chaque élève de se responsabiliser, d'apprendre de nouvelles pratiques. Le tir à l'arc à l'école a la particularité de stimuler la vigilance.
Sport d'adresse, ludique et non-violent, le tir à l'arc suscite la curiosité des élèves et sollicitent des compétences tant physiques que cognitives (concentration et vigilance). C'est également un moyen, pour chacun de se fixer des objectifs à atteindre.
SON objectif, pour tous,... maîtriser son action, son corps, permettre la réussite...

Bilan financier

Dépenses		Recettes	
Achats		Communes	
Flèches (50x4.90€)	245,00	*Cirey-sur-Vezouze*	100,00
matériel de protection	208,00	*Val-et-Châtillon*	200,00
matériel de tir et pédagogique	548,00	Ecole de Cirey-sur-Vezouze	200,00
Mise à disposition de matériel			
Arcs (80x35€)	2 800,00		
Matériel de sécurité	1 800,00	Croc Blanc	
Cibles et supports	1 500,00	*Mise à disposition matériel*	6 100,00
		Solde	501,00
Total	**7 101,00**		**7 101,00**

La pratique du tir à l'arc développe également l'imaginaire des plus jeunes venant souvent pour passer un moment ''Robin des bois''.

En 2019, le réseau régional d'éducation à l'environnement installé à Cirey à 25 ans !

Le Graine (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et À l'Environnement) fêtera cette année 2019 ses 25 ans en chanson !

Installée à Cirey-sur-Vezouze depuis 2010, son équipe d'animateurs permanents mène un travail régional de mise en réseau des acteurs de l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable. Qu'il soit structure d'éducation à l'environnement, d'animation socio-culturelle, association d'éducation populaire, enseignant, animateur d'accueils collectifs de mineurs, de structures d'accueil spécialisées, ou tout simplement passionné d'animations nature, chaque membre de ce réseau à la chance de pouvoir compter sur une structure régionale lui permettant de s'informer, d'échanger, d'expérimenter, de se former ou de bénéficier de différentes ressources.

Le travail du Graine s'inscrit dans un territoire vivant, auprès de partenaires comme le Centre PEP de la Combelle à Pexonne ou la CCVP et sa Maison de la Forêt où nous nous réunissons souvent.

Soirée Anniversaire du Graine
6 avril 2019

Afin de fêter avec les habitants de Cirey et des alentours son quart de siècle d'existence, le Graine vous invite cette année à un Apéro-Concert dans la salle du Marché couvert avec **« Rollmops »**,un **choeur de chants marins le samedi 06 avril 2019 à 19h** suivi le même jour par un **bal folk** à la salle des Fêtes **à 20h30 avec le groupe « Les Jumelles à Dédé »** !

Ouverte à l'automne 2017, la toute dernière session de formation d'animateurs professionnels spécialisés en nature, environnement et développement durable **BPJEPS** EEDD *(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable)* vient de remporter un joli succès.
Les 11 stagiaires de 19 à 54 ans de la promotion 2017-2018 sont tous sortis diplômés. Cette réussite est certainement due à l'implication et à la ténacité des stagiaires autant qu'à la qualité et à la diversité de leurs contenus de formation.

Ce diplôme devenu obligatoire dans le secteur de l'animation professionnelle leur permet ensuite de travailler au sein de structures diverses (associations, fermes pédagogiques, centres de loisirs, collectivités, réseau des Parcs naturels régionaux, centres sociaux éducatifs,...).

Les stagiaires BPJEPS EEDD 2018-2019 seront d'ailleurs encore amenés à proposer des animations aux écoles du territoire à la Maison de la Forêt de la CCVP en juin 2019.

Chacun pourra également suivre toute l'actualité des 25 ans de l'association sur : grainegrandest.org

RÉGION LORRAINE
SECTION DE CIREY SUR VEZOUZE

1

Assemblée Générale 50e Anniversaire

l'UNACITA CIREY S/VEZOUZE a fêté ses 50 années d'existence le 18 février 2018

Pour sa commémoration de son 50 anniversaire la section de CIREY sur VEZOU7E , ce fut une magnifique réussite grâce à l'équipe du - Président DAL MATELLO

Elle a débuté par la formation d'un bureau sur le plan local comprenant dix personnes :Président Paul STRICHER ,Vice Président et porte drapeau Roland DAL
M nt
M nt
G is
BESNARD ,René FRAPPART ,André BRELINSKY En 1967 il ne reste plus que trois membres fondateurs parmi les adhérents.

En 1968 la section locale a été inscrite au plan national, inscription entérinée par la remise officielle du drapeau par le Général MARCHANT, marraine : Madame de THALOUET, parrain : Philippe ANDRE, Porte drapeau : Roland DAL MARTELO, suivie d'une messe à CIREY En quelques années la section totalisait 94 adhérents, il n'en reste plus que 45 actuellement. Après 28 ans de vice président, 2 ans en intérim et 20 de Président.

L'assemblée générale de la section de l'UNACITA de la localité a eu lieu en présence de Jean-Paul HEINTZ Président National accompagné du Trésorier national Thierry BURKLE et Secrétaire National Roudy STOLL, Thibault BAZIN Député Michel MARCHAL Conseiller Départemental Philippe ARNOULD Président de la ComCom de VEZOUZE en PIEMONT et Maire de Saint-Sauveur Roland BOULANGER Président du Groupement des Associations Patriotiques du Lunévillois Michel AUBRY Président des Médaillés Militaires Jean-Claude KADDOUR Président des Harkis 54 ,Jean-Noël JOLE Président du Souvenir Français et Maire de PARUX Pierre DIDIER Président Régional et Président de la section de Blamont André FROMENT Président Départemental de la Section de Nancy Louis STEF Président de la section de Lunéville Guy COLIN Président de la section de Badonviller et les 7 maires du canton

Une minute de silence a été observée à la mémoire de deux adhérents décédés en 2017 : Jacques ALEXANDRE et Anne-Marie SINIG, ainsi que pour les générations de feu et les victimes des attentats civils. Le rapport moral fait ressortir que la section est toujours représentée aux diverses réunions de travail et Assemblée Générale à Nancy, Lunéville, le canton de Cirey et autres.

Le président a remercié les élus de leur présence et de leurs interventions, ainsi que les p peaux et les membres de la section pour leur bilité et leur dévouement.

Des décorations furent remises à : Michel MARTIAL Croix de la valeur militaire et croix du combattant René FRAPPART Médaille d'honneur avec 3 palmes pour 50 ans de présence à la section Patricio GARCIA Médaille d'honneur avec 2 palmes pour 30 ans de présence à la section Bernard PATOUX Médaille d'honneur de l'UNACITA ,André SCHOTT Médaille d'honneur de l'UNACITA et Diplôme et insigne de suppléant de porte drapeau ,Roland DAL MARTELLO Médaille Nationale de l'UNACITA, remise par le Président National Jean-Paul HEINTZ

Un pot de l'amitié a clôturé cette Assemblée Générale. La journée se poursuivit avec un banquet à la hauteur du chef cuisinier et des aides dans une ambiance très festive.

LE SOUVENIR FRANÇAIS
COMITÉ DE CIREY-SUR-VEZOUZE

Années après années, le Comité local du Souvenir Français poursuit ses missions à savoir : entretenir les tombes des soldats « Morts pour la France » n'ayant plus de famille, ou les monuments érigés à leur mémoire, participer aux nombreuses cérémonies ayant lieu sur le canton et même à l'extérieur, assister aux obsèques des adhérents et surtout aider financièrement les projets pédagogiques à but mémoriel envers la jeunesse et les scolaires.

.

La réunion de travail annuelle s'est déroulée le samedi 13 octobre 2018 à Tanconville. Après une cérémonie et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, les adhérents ont rejoint la salle communale pour la réunion de travail.
En l'absence du président Jean-Noël Jolé, elle a été conduite par Olivier Béna, 1er vice-président, assisté de Bernard Claudon, 2ème vice-président et président honoraire du Comité. Elle s'est déroulée en présence du maire de Tanconville, Joël Mathieu, de Thibault Bazin, député de la 4ème circonscription de Meurthe-et-Moselle et de Pascal Solofrizzo, Délégué Général de Meurthe-et-Moselle. De nombreuses associations patriotiques étaient représentées par leur président et/ou porte-drapeau de même que plusieurs actuels ou anciens élus.

Après un accueil du maire et l'évocation de l'histoire de Tanconville notamment au cours des deux guerres mondiales, une minute de silence a été observée à la mémoire de Chantal George et de Raymonde Poirot mais aussi en mémoire des victimes des conflits passés et présents avec une intention spéciale pour les victimes de la Grande Guerre à l'approche du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Table d'honneur de la réunion de travail

Bernard Claudon a lu le compte-rendu de la précédente journée de travail qui s'était déroulée à Cirey-sur-Vezouze, le 9 septembre 2017.

Remise officielle des livres « *Le Souvenir Français à travers les siècles* » au Collège

Sortie pédagogique au Struthof et au Mémorial Alsace-Lorraine avec les élèves de 3ème du Collège

Dépôt d'une gerbe à l'occasion de l'inauguration de la rénovation du Monument aux Morts du Val

Le rapport moral et le rapport d'activités du comité a laissé apparaître la présence du Comité et de son drapeau à de nombreuses cérémonies sur l'ex-canton et le secteur dont notamment à Friscati à l'occasion du lancement des commémorations du Centenaire, réunissant près de 500 écoliers.

Le Comité a aussi participé financièrement à la rénovation du Monument aux Morts de Val-et-Châtillon, l'achat de 2 livres pour la médiathèque de Cirey-sur-Vezouze et le collège. Le Comité a également financé une sortie mémorielle pour les élèves de 3ème au Struthof et au Mémorial Alsace-Moselle.
Au nom de la trésorière Ghislaine Collin, le Délégué Général a donné lecture du rapport financier du comité et a exposé l'année des 15 mois entre le 1er octobre 2017 et le 31 décembre 2018.

Dans son intervention, le Délégué Général a insisté sur la transmission du flambeau aux jeunes générations.
Il évoque le « travail de mémoire », comme l'appelait Simone Veil, en écho au « devoir de mémoire ».

La géolocalisation est un outil qui sera présenté aux maires de la Comcom de Vezouze en Piémont. Elle permet aux jeunes de s'intéresser à l'Histoire et à ceux qui l'ont faite grâce aux nouvelles technologies. Pour le député, la transmission passe à travers le canal de la famille et du récit des aînés aux plus jeunes. La commune a son rôle à jouer car le Monument aux Morts est le signe de ce qui s'est passé.

Fleurissement de la tombe de regroupement et du Monument aux Morts pour le 1er novembre

En conclusion, avant le vin d'honneur offert par la Municipalité, plusieurs récompenses ont été remises : Médaille de Bronze à Marie-Antoinette Claudon, Fernand Santisteban et Olivier Béna ;
Médaille de Vermeil avec Bélière Laurée, la plus haute distinction, à Ghislaine et Joël Collin.

Remise des récompenses

Le Délégué Général a remis officiellement le chèque de 1 000 € à Josiane Tallotte, maire de Val-et-Châtillon, confirmant la participation du Souvenir Français à la rénovation du Monument aux Morts. Un repas convivial réunissant une vingtaine de personnes s'est ensuite déroulé au café de la forêt de Bertrambois.

Pierre Lermechin, collégien, a quêté pour la 1ère fois pour le Souvenir Français.

La 100ème quête nationale du Souvenir Français a eu lieu du 29 octobre au 2 novembre 2018. Sur l'ex-canton, la somme de 630,72 € a été collectée dont 91,05 € à Cirey (quête publique devant l'église pour la messe de la Toussaint et tronc au cimetière). Merci à celles et ceux qui ont réservé un bon accueil aux quêteurs bénévoles en leur confiant votre don afin de veiller à l'entretien des tombes et surtout du Souvenir de nos aînés sacrifiés pour notre pays et ses valeurs.

Le Comité remercie la commune de Cirey-sur-Vezouze pour l'attribution d'une subvention de 80 €, de même que les autres Municipalités donatrices. La cotisation annuelle est de 10 € et il est aussi possible de faire des dons (avec établissement d'un reçu fiscal dans les deux cas). Il est également possible de s'abonner à la revue nationale au prix de 5 € par an. Des casquettes au prix de 10 € à l'effigie du Souvenir Français restent proposées à la vente.

Contacts :

Jean-Noël Jolé au 03.83.42.11.89.
ou Ghislaine Collin au 03.83.42.54.57

Lien vers le blog départemental de l'association :
http://souvenirfrancais54.blogspot.fr/

Olivier BENA,
1er vice-président de la section
du Souvenir Français

Crédits photographiques :
Isabelle Acrement, Gérard Bottard et Olivier Béna.

SYMBIOSE ART ET PATRIMOINE

L'association Art et Patrimoine du Canton de Cirey, dénommée SYMBIOSE, sera très heureuse de vous accueillir **tous les mardis et le premier vendredi de chaque mois.**

Si notre association pérennise la mémoire de l'Art régional de renommée mondiale tel que Baccarat et Lunéville mais aussi local par sa faïencerie et sa verrerie, son but est de valoriser la création artistique mais aussi le sauvetage du patrimoine.

Les activités premières sont conservées :

- Atelier de fresques unique dans l'Est qui se caractérise par l'étude, la restauration et la réalisation d'œuvres sur supports muraux
- Peintures, aquarelles et ateliers artistiques.

L'équipe Symbiose perpétue l'entretien et la rénovation des anciens bureaux de la glacerie St Gobain, siège de l'association, dans le but de réaliser ultérieurement des expositions et autres manifestations ouvertes au grand public.

Son souhait est de développer l'étude et la réalisation de fresques tant auprès des particuliers, que des entreprises et des collectivités locales mais aussi d'amplifier les compétences artistiques de chacun.

RÉALISATIONS 2018, dont certaines en partenariat avec les PASSEURS DE FRESQUES :

- 2 fresques sur le thème du Phoenix de Pompéi et 1 fresque sur le thème du Blanc Rupt ;
- 4 fresques sur le thème des métiers à l'époque romaine ;

En cours de réalisation une fresque de 6 m² sur le thème de la nature et pour 2019 une très grande fresque, également en partenariat avec les Passeurs de Fresques.

Rejoignez-nous pour développer notre association culturelle locale.

Votre expertise et vos avis nous intéressent pour donner un souffle nouveau à notre entreprise. Nous serons à votre écoute pour développer de nouvelles applications artistiques mais aussi créer de nouveaux événements tout public.

Un soutien financier sera également le bienvenu. Merci pour votre générosité.

Un grand merci au Souvenir Français, à AXA cabinet J. BOUZAHER de Baccarat, à l'entreprise de peinture Serge WEIL, partenaires de l'association ainsi qu'aux généreux donateurs.

Pour toute information, contactez nous. À bientôt.

Le Président : Denis Haguenauer

39, rue de la Verrerie
54580 – CIREY SUR VEZOUZE
Téléphone : 03.83.42.52.55
Renseignements Fresques et Aquarelles :
Denis Haguenauer et Bernard Poirot
03.83.42.52.55
06.11.02.60.53 et 07.68.25.67.14

Un tableau d'Alfred Renaudin représentant « Cirey » vendu chez Sotheby's !

Le 21 juin dernier, la prestigieuse Maison Sotheby's Paris a organisé une vente aux enchères réunissant une partie de la succession de Jean-Louis Burtin. Sculpteur, ami et exécuteur testamentaire d'Emile Friant, il était également un grand collectionneur.

D'autres maîtres reconnus de l'art lorrain comme Jules Bastien Lepage, Henri Royer, Edmond-Marie Petitjean ou Jacques Majorelle figuraient en bonne place dans le magnifique catalogue de vente.

Copyrights photographiques : ***Sotheby's Paris.***

Parmi les lots à acquérir se trouvaient également trois tableaux d'Alfred Renaudin représentant une rue à Ourches-sur-Meuse, le château de Réchicourt, mais aussi une vue panoramique de Cirey-sur-Vezouze.

Signée et datée 1924 en bas à droite, cette peinture se décrit comme une composition typique de la palette de celui qui « *voulait que l'on se promène dans ses toiles* ».

Au premier plan s'organise un décor champêtre parsemé d'arbres et de fleurs dans lequel évolue un personnage. Puis viennent quelques maisons et au centre du tableau l'église facilement reconnaissable. Dans le fond se dessinent des nuages de fumée dégagés par les usines qui aujourd'hui n'existent plus !

Une anomalie malicieuse de la part de « Monsieur Gris-Subtil », comme le surnommaient les critiques, laisse pointer le clocher de Petitmont dans le fond à droite alors que c'est topographiquement impossible !

Enfin, le voile se lève sur l'horizon entre le ciel et la terre confondus par les nuances harmonieuses de couleur sur le massif des Vosges. Renaudin aimait beaucoup peindre les mêmes tableaux et c'est ainsi que le château de Lunéville possède une œuvre « jumelle » à quelques détails près de lumière, de couleurs et de composition. **Adjugé à 3 800 € !**

Olivier BENA,
président de l'association
« Les Amis d'Alfred Renaudin »

Cirey-sur-Vezouze
>> Ouagadougou
>> 5 000km

Il était 5h du matin lorsque les 9 bénévoles de l'association Terre de Plumes entraient avec leurs 500 kg de matériel en tout genre dans le hall d'enregistrement d'Air France à Strasbourg ce vendredi 19 octobre 2018.
Soigneusement emballés par colis de 23 kg chacun, ce sont compresses, pansements, antalgiques mais aussi cahiers, crayons, dictionnaires, livres scolaires et autres fournitures utiles qui allaient être distribués à la population du Burkina Faso durant ce voyage de 15 jours sur place.

C'est un projet de chantier international qui a permis d'associer cette année trois structures lorraines à un groupe de jeunes burkinabés. C'est ainsi que le Foyer Rural de Socourt, la MJC Savouret d'Épinal et l'association Terre de Plumes de Cirey ont pu durant 15 jours, aidés par une association de Ouagadougou, construire une maison de deux pièces. Les bénévoles ont pu également apporter l'aide financière nécessaire à l'adduction en eau potable du dispensaire et de la maternité de Gampéla, village de 3000 habitants à l'Est de la capitale.

La maison construite en deux semaines est le premier bâtiment d'une série de plusieurs constructions qui va permettre d'accueillir des volontaires et d'animer des actions de soutien scolaire pour les enfants et les jeunes, d'alphabétisation pour les adultes ainsi que des animations d'éducation populaire.

Le dispensaire et la maternité de Gampéla qui n'avaient jusque maintenant pas d'eau courante bénéficient désormais, grâce aux actions menées par les bénévoles et à l'appel à dons lancé par l'association Terre de Plumes, le Foyer Rural de Socourt et la MJC Savouret, d'une eau potable au robinet.
Cette acte qui paraît pourtant évident pour nous qui avons accès à des Maisons de Santé et autres services hospitaliers, n'était pour l'ensemble des soignants de Gampéla qu'un vœu pieu depuis plusieurs années. C'est avec la présence des médecins, infirmiers, directeur de l'école publique, représentants de la Mairie et de toutes les autorités locales villageoises que s'est tenue l'inauguration du chantier d'adduction le 02 novembre 2018.

Le séjour n'aurait pas été complet si les 9 bénévoles n'étaient pas allés apporter les produits pharmaceutiques à la pédiatrie de Ouagadougou, que les 6 classes, du CP1 au CM2 de Gampéla, n'avaient pas reçu dictionnaires, crayons, cahiers, maillots et autres ballons de foot pour les 300 élèves de l'école publique et que l'établissement scolaire Aurore, avec lequel Terre de plumes a fait un échange inter-classes durant plusieurs années, n'avait pu bénéficier de nouveaux livres pour sa classe de 4e.

C'est avec beaucoup de souvenirs en tête que chacun a pu être de retour chez lui après un voyage décidément inoubliable !

+ d'images sur la page facebook "Projet solidaire Burkina 2018". Informations complémentaires :
Pascal Plumet 06.84.45.91.76

L'assemblée générale de l'ADMR du PIEMONT VOSGIEN s'est tenue au mois de juin.
À cette occasion 3 salariées, qui ont évolué dans leur carrière, ont été mises à l'honneur en obtenant des diplômes professionnels par des VAE (validation des acquis par expériences).
Il s'agit de Sandrine Amblard , Nathalie Baptiste et Véronique Kemper.

Rompre l'isolement de nos anciens est à la portée de tout à chacun.
Qui n'a pas déjà pensé « J'irais bien rendre visite à.... »
Poussez notre porte ou téléphonez nous, vous serez accompagné.

Les membres de l'équipe ADMR permettent d'assurer, dans un souci constant, des prestations de qualités tout en respectant les façons d'être, les règles de déontologie et les règlementations en vigueur.
C'est pourquoi l'ADMR du Piémont Vosgien est engagée dans la démarche qualité et a obtenu la certification AFNOR « Service aux personnes à domicile »

Pour information : répartition des prises en charge 2017 par activité

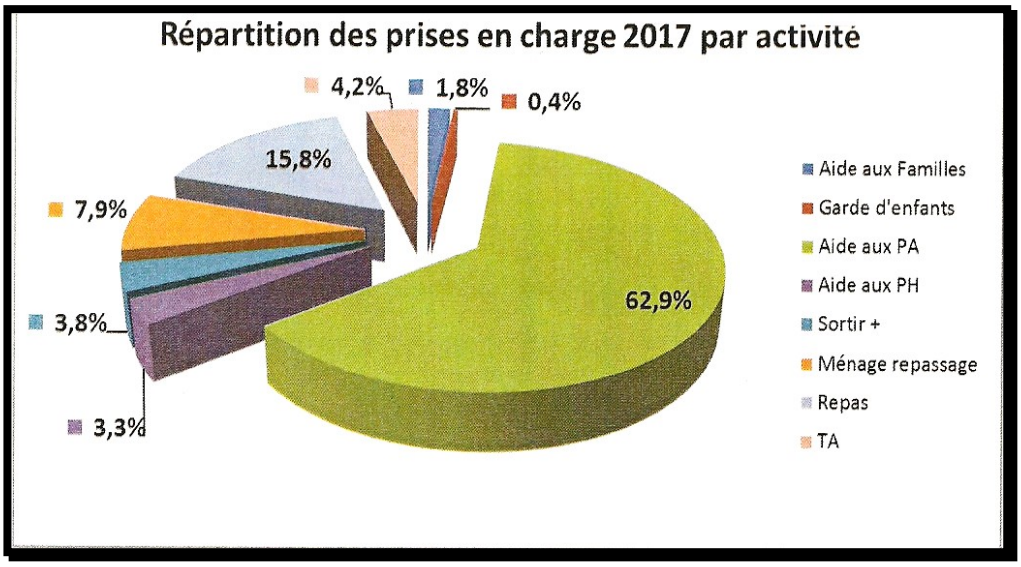

TA : Télé assistance
Nous avons un service Filien

REPAS :
portage à domicile de repas équilibrés et régimes

SORTIR + :
c'est un service pris en charge par certaines mutuelles afin de faciliter différentes sorties (courses, coiffeur, etc.)

Nous manquons cruellement de bénévoles.

ADMR DU PIEMONT VOSGIEN
28 rue du Maréchal Foch - 54540 BADONVILLER - Téléphone : 03 83 42 67 40
Courriel : admr.piemontvosgien@fede54.admr.org - www.admr54.fr

Association loi 1901, titulaire de l'agrément qualité "services aux personnes"
Service médico-social autorisé dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 – SIRET : 783 275 233 00055

LES RESTAURANTS DU COEUR-
RELAIS DU COEUR

CENTRE DE CIREY-SUR-VEZOUZE
21 chemin du Baron
54480 CIREY-SUR-VEZOUZE
Tél : 03.83.42.75.68
ad54.cirey@restosducoeur.org

CAMPAGNE HIVER 2018.

Début de la 34ème campagne d'hiver des Restos du Coeur le mardi 27 novembre 2018.

Jour et horaires d'inscriptions pour les cantons de Cirey-Blâmont et Badonviller : tout au long de la campagne d'hiver aux jours de distributions les mardis de 15h30 à 16h30 uniquement.
Merci de vous munir de vos justificatifs nécessaires sans lesquels votre dossier ne pourra être instruit.

Pour tous renseignements :
permanences téléphoniques
les lundis, mardis et jeudis
de 13h30 à 16H30
au 03 83 42 75 68 (ou par mail)

En bref :

La campagne d'été 2018 s'est achevée le 02 octobre pour le centre de Cirey-sur-Vezouze. Les bénévoles du centre ont accueilli et servis une vingtaine de familles dont 2 bébés.
Une dizaine de colis de dépannage ont été servis aux familles qui nécessitaient une aide passagère.

Nous lançons un appel aux personnes désireuses et sérieuses qui souhaitent devenir bénévoles. Veuillez-vous présenter les lundis à partir du 26 novembre de 13h30 à 14h30 où l'équipe de bénévoles vous accueillera et vous expliquera les modalités pour intégrer notre équipe .

On compte sur vous !

L'équipe d'animation de centre.

CHARTE DE CIVILITÉ ET DE PROPRETÉ URBAINE

Une ville est un lieu de vie, d'échanges et de rencontres. Elle est vivante, animée et offre à tous l'occasion de se divertir. Toutefois la vitalité des uns ne doit pas gêner la tranquillité des autres. Ceci est la recette du « bien vivre ensemble », dans un respect mutuel

Tranquillité et convivialité

- J'entretiens des rapports de tolérance et de convivialité avec mes voisins
- De jour comme de nuit, j'évite les bruits qui pourraient gêner mes voisins (musique, ,tondeuse, animaux....) et je respecte les créneaux horaires pour effectuer mes travaux.
- Je respecte les bâtiments publics, les fleurs et les espaces naturels. Les réparations ont un coût qui grèvent le budget de la commune et par conséquent celui des habitants.

Sécurité

- Je respecte les places réservées aux personnes handicapées
- Je stationne mon véhicule uniquement sur les places matérialisées au sol.
- Je laisse le trottoir aux piétons.
- Je traverse sur les passages piétons.

POUR RAPPEL :

le dépôt d'ordures sur la voie publique (même un mégot !) est passible d'une *amende de 35€* (article R 632-1 du code pénal).

Si l'infraction est faite au moyen d'un véhicule le montant de *l'amende s'élève à 1500 €* (article R635-8 du code pénal).

Propreté

- Je trie mes déchets. Les objets encombrants peuvent être déposés à la déchetterie de Barbas. Pour toute question concernant le tri des déchets, je peux prendre contact avec la communauté de communes au 03.83.42.46.46
- Je dépose les objets à recycler dans le conteneur approprié (borne textile; verre, ...). Si celui-ci et rempli, je ne dépose rien à côté.
- , Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits.
- Plusieurs corbeilles destinées à collecter les petits déchets (mouchoirs, chewing-gum, tickets de grattage...) ainsi que des cendriers pour sont implantés dans les rues de la commune, pensez-y avant de jeter votre mégot dans la rue !

- Sur le domaine public et dans les espaces naturels, je surveille mon chien, je le tiens en laisse et je ramasse les déjections de mon animal à l'aide des sacs jetables mis à ma disposition par la mairie.
- Je ne laisse pas de détritus sur les trottoirs.
- Toute projection d'eaux usées, ménagères ou autres, est interdite sur le domaine public.
- Les graffitis sur la voie publique sont interdits ainsi que les crachats. Pour les envies pressantes, n'oubliez pas que la commune dispose de toilettes publiques.

RÉFORME DES LISTES ÉLECTORALES AU 1ER JANVIER 2019

1. Pourquoi réformer les listes électorales ?

C'est pour :

- faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et lutter contre l'abstention ;
- mettre fin à la révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais permanentes ;
- créer un répertoire électoral unique et permanent (REU) pour regrouper les listes électorales.

Il est géré par l'INSEE.

2. Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ?

Rien si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas. Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune (cf. 6). Le maire validera mon inscription dans un délai plus court.

3. Jusqu'à quand puis-je m'inscrire ?

En 2019, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le 31 mars 2019.

En 2020, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection.

À savoir !

Le 31 décembre ne sera plus la date limite d'inscription sur la liste électorale.

4. Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ?

Le maire. Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours.

5. Y a-t-il toujours une inscription d'office des jeunes majeurs ?

Oui. Cette inscription est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

6. Qui peut s'inscrire sur la liste électorale ?

Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1er janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune :

- les personnes ayant leur domicile sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins ;
- ou les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la commune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs) ;
- ou le gérant ou l'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle depuis 2 ans (SARL, SCI, etc.) ;
- ou l'électeur figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la **2ème année consécutive** (et non plus la 5ème année consécutive). Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

7. Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ?

Le maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné.

La commission de contrôle peut également radier des électeurs après avoir demandé à l'électeur concerné des explications.

8. Qu'est-ce que la commission de contrôle ?

Dans chaque commune, la commission de contrôle :

statue sur les recours des administrés contre les décisions du maire.

s'assure de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le maire a refusé d'inscrire. La commission de contrôle n'intervient pas avant la décision du maire, elle peut en revanche la contrôler après qu'elle ait été prise.

9. Comment est-elle composée ?

Elle est composée de 3 membres.

ADM 54
Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle

Rappel : en 2019, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.

ÉTAT CIVIL

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL SOUHAITENT LA BIENVENUE À...

BREDEL NICOLAÎ Gaspard, Robin né le 05.02.2018
REISER Matéo, Emmanuel né le 26.03.2018
FERRY Nathan, Enzo, Frantz né le 17.04.2018
BOUQUET Côme né le 28.04.2018
MONZAIN Lizéa née le 08.05.2018
FRANOT Jessy né le 23.05.2018
FUHRMANN LARNAUDIE Julyan, Christophe, Kylian né le 17.06.2018

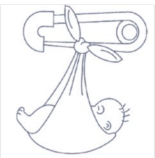

KERN Maxime né le 26.07.2018
REITER Tom né le 15.08.2018
DA COSTA Tayssa, Valérie née le 26.08.2018
BINNE Owen, Didier, Michel né le 27.09.2018
CLAIRET YANN Swann né le 04.10.2018

... EXPRIMENT TOUS LEURS VŒUX DE BONHEUR À ...

KOÇAK Ertugrul et LATZER Katia	le 12/01/2018
VUILLAUME Ludovic et LEBRUN Paméla	le 19/05/2018
TOMASI Fabrice et MONZAIN Isabelle	le 11/08/2018
BENNEROTTE Mikaël et MAIRE Audrey	le 18/08/2018
TRITHARDT Julien et FRANOT Pascale	le 25/08/2018
KAPFER Michel et BOILEAU Johanna	le 01/09/2018
REITER Guillaume et TRICHIES Mélanie	le 20/10/2018
TOUMY Samuel et DELPLANQUE Andrew	le 10/11/2018

... ASSURENT DE LEUR SYMPATHIE LES FAMILLES ÉPROUVÉES PAR LE DÉCÈS DE ...

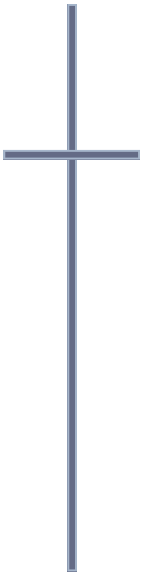

- Christine KIPPEURT le 22.01.2018
- Jacques PASSALACQUA le 15.02.2018
- Denise JORTIE née BERNARDIN le 18.03.2018
- Jeannine BARATHIER née MARCHAL le 01.04.2018
- Olivier BAPTISTE le 05.04.2018
- Catherine MAURER née SUSSET le 07.05.2018
- Suzanne DIDIER le 18.05.2018
- Jeanne CLAUSS née DEISS le 24.05.2018
- Marie ROEHR née DEMANGE le 28.06.2018
- Angèle SCHATZ née BARASSI le 11.07.2018
- Jeannine MICHEL née GROUX le 17.07.2018
- Angèle BROGGI née ASTORI le 22.07.2018
- René BAILLY le 30.07.2018
- Jeannine BUISSON née JANDET le 27.07.2018
- Guy SIMON le 07.08.2018
- Nicole FERRON née LEBRUN le 02.09.2018
- Berlinda ORSATO née RIZZOLO le 17.10.2018
- Roland LEICHLE le 20.12.2018

AGENDA 2019

02 et 03.02	Assemblée Générale- Repas - UNACITA
16.02	Assemblée Générale-Médaillés militaires
23.02	Loto de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Cirey
10.03	Loto-Dames d'entraide
13 au 27.03	Exposition Couleur et Printemps à la Médiathèque
23.03	Loto de printemps Comité des Fêtes
30.03	Soirée Théâtre organisée par l'Association des Parents d'élèves
06.04	Dans le cadre des 25 ans du Graine Lorraine du Grand Est : - Apéro Concert, Chorale de chants marins-SDF - Bal Folk, « les Jumelles à Dédé »-sdf
07.04	Brocante de l'Amicale du Personnel Communal/fête UCCAC
13.04	« LIBRIS » sur les traces de Cirey (visite guidée)
16 au 30.04	Exposition sur les traces de Cirey à la Médiathèque
27/28.04	Salon du Bien-Être
08.05	Repas -AMC
03 au 31.05	Exposition « Palette de saison » à la Médiathèque
25.05	Soirée Cabaret
05.06	Balade contée au F.A.S. de Cirey
07.06	Repas de l'Association des conjoints survivants
14 au 23.06	Exposition « Portraits »-Marché couvert
30.06	Repas des ainés
05.07	Apéro-lecture
14.07	Festivités du 14 juillet - course cycliste
07/08.09	Salon des Artistes à la salle des Fêtes
12 au 13.10	Fête des vergers
20.10	Loto - Comité des Fêtes
11.11	Repas - AMC
23.11	Soirée Cabaret
01.12	Repas-Dames d'entraide
08.12	Marché de Noël
14.12	Sainte Barbe
18.12	Apéro-lecture à la Médiathèque
31.12	Soirée Saint-Sylvestre